332 1881

EPUBLICAN

Le Nº 5 Cent



RHONE OURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le Nº 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale.... Amonces anglaises. Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier

14, rue Confort, à Lyon &

L. BARTHENS Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE: LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur, Quai de l'Hôpital, 18

POTTESE DE PARTS

	بالص	due due	-0.	マンザ がでかか		
Du 11 no	ove	embre	48	81		
on français 86	30	grédit	moi	oilier	732	>
30 amortissable 87	>>	Crédit	Lyo	nnais	870	Ð
nouveau 85				spagnol		Ð
nto français 117				érale	235 3	Þ
Mon 5 0/0 89				yonnaise		Þ
ongrois 60/0				18		•
ngga 5 0/0»				•••••		3
arc 5 0/0 13	75	Sarrag	oss	θ		>
yotiennes 6 9/0 1877 363	×			agne		•
mone d'ESCOMDIO. 04/5	• •			ntique		3
edit ioncier1740						2
nque ottomane 715	, »			s à Londres	10011/1	U
nque Autrichienne!190	, »	Panar	ца	******		٠
THE RESERVE THE PARTY OF THE PA	er reject	AMERICA .			one received	à

TIL SPECIAL DU « RÉPUBLICAIM DU RHONK »

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 11 novembre.

COMBINAISONS MINISTÉRIELLES

A l'issue de l'entrevue qu'il a eu hier avec M. le président de la République M. Gambetta a immédiatement entamé les négociations auprès des personnages qu'il compte prendre pour collaborateurs. Mais étant données les habitudes de discrétion de M. Gambelta, on ne doit pas s'attendre à connaître exactement les noms des nouveaux ministres avant la constitution définitive du cabinet. Il faut donc se tenir en garde contre les informations hâtives que certains journaux ne vont pas manquer de proiguer.

Pour donner une idée de la fausseté des renseimements répandus par certains journaux depuis plusieurs jours, nous citerons ce fait que plusieurs des personnages qu'on représente comme devant recevoir tel ou tel porteseuille, notamment MM. de Freycinet, Rouvier, Raynal, René Goblet, n'avaient jusqu'à la date d'hier soir reçu aucune ouverture de M. Gambetta.

Assurément, nons ne voulons pas dire qu'ils n'entreront pas dans la nouvelle combinaison: mais nous devons, dans l'intérêt de la vérité, dire que M. Cambetta n'avait pas cru pouvoir, avant son entrevue d'hier avec M. Grévy, faire aucune offre de portefeuille, parce qu'avec raison il ne se considérait pas comme officiellement investi de la mission de former le cabinet.

En ce qui concerne le maintien ou le remplacement de M. Ferry, nous pouvons également dire que tout ce qu'on annoncait d'avance était inexact.

On pense généralement, dans les cercles parlementaires, que la durée de la crise sera très courte, les intentions de M. Gambetta, quoique non manifestées publiquement par lui, ayant eu l'occasion de 86 fixer depuis plusieurs semaines, et particulièrement depuis l'ouverture de la session.

Sans citer aucun nom, puisque aucun n'est encore connu, disons toutefois que M. Gambetta avait laissé à entendre qu'il dédoublerait peut-être certains ministères.

Aussi on disait qu'il songeait à créer un ministre qui serait président du conseil d'Etat et qui aurait en même temps la garde des sceaux; le ministre de la justice ne serait plus que le chef de la magistrature.

En outre, il songerait à détacher les colonies du ministère de la marine pour y joindre le commerce et la marine marchande et créer ainsi un nouveau ministère distinct de celui de l'agriculture et de la marine militaire.

DERNIERS BRUITS

On affirmait ce soir qu'une des difficultés qu'il rencontre pour la formation de son cabinet consiste dans le projet de M. Gambetta de racheter les chemins de fer. M. Léon Say, qui devait prendre le portefeuille des finances, refuserait pour cette raison d'entrer dans le nouveau ministère.

Cet après-midi, M. Gambetta a eu une entrevue avec M. Allain-Targé. Les journaux gambettistes de ce soir affirment que rien ne sera résolu avant dimanche matin.

On dit que M. Gambetta aurait deux listes prêtes, pour parer à toute éventualité, dans le cas où M. Jules Ferry refuserait le porteseuille de l'instruction

On donne comme définitive l'acceptation par M. de Freycinet du ministère des affaires étrangères.

M. BRISSON ET M. GAMBETTA

D'après certains journaux, l'attitude du nouveau président de la Chambre à l'occasion de l'incident de M. de Mun au sujet duquel il a essayé de faire rétracter à ce dernier ses expressions violentes. afin d'ôter à M. Gambetta l'occasion de prendre la parole, serait considérée comme un acte d'hostilité envers celui-ci.

Les mêmes journaux interprètent également dans ce sens l'observation de M. Brisson, disant que l'ordre du jour présenté par M. Mézière était identique à celui de M. Gambetta.

lautile d'ajouter que ces insinuations sont lancées par des journaux qui paraissent beaucoup trop enclins à prendre à l'avance pour des réalités leurs secrets désirs.

LA PROPOSITION BATBIE

La commission chargée d'examiner la proposition de M. Batbie, relative à accorder les droits de citoyen français aux enfants nés d'un père étranger. lequel s'est fait naturaliser après leur naissance,

La commission a décidé d'adopter la proposition de M. Batbie, et d'en faire un alinéa de la loi de 1874, sur le même objet.

En conséquence, les enfants nés d'un père étranger, qui lui-même n'est pas né en France, mais s'est fait naturaliser après leur naissance, jouissent

des droits de citoyen français, et ont libre accès dans toutes les écoles du gouvernement.

LA COMMISSION DU CODE RURAL

La commission chargée de l'élaboration du code rural s'est réunie aujourd'hui pour examiner le contre-projet de M. Labiche.

L'ÉLECTION LANJUINAIS

Le 7 bureau a conclu à une demande d'enquête sur l'élection de M. Lanjuinais.

LA SEANCE

Séance du vendredi 11 novembre 1881 PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures. L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

DÉPOTS DE PROJETS

M. le ministre de la guerre dépose une demande de crédit de 23 millions pour les expéditions de Tunisie et du Sud-Oranais M. Durand dépose un projet de loi sur les hypo-

thèques maritimes.

Il demande l'urgence qui est accordée.

M. Naquet dépose une proposition de loi sur le

M. André dépose un projet de loi sur les mesures propres à combattre le phylloxera.

VÉRIFICATION DES POUVOIRS

M. Bontoux lit un rapport sur l'élection de M. Demarcay. M. Jolibeis demande l'ajournement sur cettefélec-

tion qu'il veut contester. L'ajournement est prononcé. La Chambre valide l'élection de M. Bisseuil. M. Mercier demande le renvoi pour l'élection de

M. Pradon à Gex qu'il veut contester. L'ajournement est pronoucé.

La Chambre valide les élections de MM. Brierre, Bartholi, Beauquier, Graziani, Gavini, Constans et Alype.

M. Pleissier demande l'ajournement de la discussion sur l'élection de M. de Soland qu'il veut

M. de Soland insiste pour une discussion immé-

M. Lepère dit qu'il faut lire le rapport.

La discussion est ajournée.

PROPOSITION BARODET

· M. Barodet propose de nommer une commission de 22 membres pour examiner les promesses et pro-fessions de foi des dernières élections et faire un rapport sur les réformes demandées par les popu-

PROPOSITIONS DIVERSES

M. Truelle dépose une proposition relative à l'intérêt de l'argent.
M. Dautresme dépose une proposition relative à la suppression des livrets d'ouvriers.

LES TRAITÉS DE COMMERCE

La Chambre décide que la commission d'examen des traités de commerce avec la Belgique et l'Italie sera composée de 22 membres. La séance est levée à 3 h 1₁2.

La prochaine séance aura lieu lundi. Demain, réunion dans les bureaux.

L'ORDRE DU JOUR GAMBETTA

· L'ordre du jour de M. Gambetta à été voté par 355 voix contre 68.

Les 355 voix de la majorité comprennent 350 voix républicaines et 5 voix de membres élus comme non républicains : MM. Cazeaux, Gavini, Louis Passy, Prax-Paris et Roy de Loulay. Sur les 350 républicains, il y a 12 membres de l'extrême gauche, à savoir : MM. Germain Casse, Chavanne (Rhône), de Heredia, Lacôte, Leconte (Indre), Lockroy, Madier de Montjau, Nadaud, Pradon, Rathier, Roselli-Mollet et Villeneuve.

La minorité des 68 se compose des membres suivants; les noms en italique sont ceux de la droite :

MM. Amagat.
Burodet, Boudry d'Asson (de), Beauquier, Bélizal (vicomte de), Bellot, Bergerot, Billatis (de la), Blanc (Louis) (Seine).
Scurgeois, Boyer (Ferdinand), Brun (Georges), Brelay,
Brousse.
Cantagrel, Chavanne (Loire), Clémencsau,
Dagorne, Datas, Delattre, Desmons, Donnet, Dréolle (Ernest), Bufour (beron) (Lot).

Eschasseriaux (baron), Even. Fauré, Freppel.

Gaudin, Gauthier (René), Girault (Cher), Girodet, Goni-

dec de Traissan (comte le), Granier de Cassagnac (Paul), Guilloutet (de). Hugues (Clovis).

Jolibois, Juigné (comte de).

Kermenguy (de).

La Bassetière (de), Laisant, Lanessan (de), Lanjuinais omte de), Laporte (Nièvre), Largentaye (de), Larochefoucauld, Laroche-Joubert, La Rochette, Léon (prince de), Le Provost de Launay. Marcou, Maret (Henry), Maynard de la Claye, Michou,

Mun (comte Albert de), Ollivier (Auguste), Ornano (Cunéo d'). Pelletan (Camille), Périn (Georges).

Remoiville, Révillon (Tony), Roche (Jules), Rotours (des)

Talandier, Theulier, Thirion, Montauban.

Il y a donc, parmi ces 68 opposants, 37 membres de la droite et 31 membres républicains faisant tous partie de l'extrême gauche, à l'exception de MM. Even. Michou, Remoiville et Theulier.

Il y a eu 124 abstentionnistes, dont 72 républicains et 52 membres de la droite.

LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 11 novembre

La France engage M. Gambetta à s'entourer d'hommes capables sans s'occuper de plaire aux

Le Temps dit que M. Gambetta arrive au pouvoir

EULLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

DEUXIÈME PARTIE

LE SECRET DES CHAMPDOCE

Gependant, interrogea Norbert, quand le vicomte a-t-il pu voir Mlle Diane? où? comment

Des que les parents de ce pauvre jeune homme at su monsieur le vicomte ici, il l'ont fait deman

mhousiasmé, si épris qu'il en rêve.
L'irritation de Norbert étrit devenue si visible,

Que Montlouis s'arrêta, convaincu qu'il était encore amoureux et jaloux.

Après cela, ajouta-t-il, en manière de conso-ation, rien n'est encore décidé!... ais Norbert était trop bouleversé pour supporter avantage le bavardage de Montlouis. Il lui serra la lain, lui dit brusquement : « au revoir, » et s'eloi-

C'est que jamais, même au plus beau temps de

ses amours, le seul nom de Diane ne l'avait autant

Interrogeant l'avenir, il ne découvrait que malhaurs

cercle d'airain qui, de moment en moment, allait se rétrécissant et finirait par le broyer.

Il voyait Mile de Sauvebourg épousant le vicomte Octave de Mussidan et rencontrant Montlouis au

service de son mari Quelles seraient ses impressions, quand elle se trouverait en face de ce confident de ses anciennes amours, de ce jenne homme qui, dix fois, quand Norbert était retenu à Champdoce, était venu lui porter une lettre, chercher une réponse?

raissait une cruelle ironie de la Providence Très probablement la femme ne se résignerait pas à subir l'odieuse présence du complice des fautes de la jeune fille. Elle s'empresserait d'imaginer quelque prétexte pour le faire éloigner. Lui ne serait pas dupe, et furieux de perdre une position qui lui plaisait et qui était toute sa fortune, il parlerait. Montlouis parlant, M. de Mussidan, justement

indigné d'avoir été si misérablement trompé, chasserait sa femme sans ménagements. Que ferait Diane, quand elle se verrait irrémissi-blement perdue, mise au ban de ce monde où elle

prétendait régner ? Ne chercherait-elle pas à se venger de Norbert? Il en était à se demander si la mort ne serait pas un bienfait, lorsque, approchant de Champdoce, il vit surgir devant lui la fille de la mère Rouleau.

Cachee derrière une haie depuis plus de deux heures, elle guettait son passage.

— J'ai une commission pour vous, monsieur, lui

Il prit une lettre qu'elle lui tendait. l'ouvrit et

Il prit une lettre qu'elle lui tendait, l'ouvrit et lut:

a Vous dites que je ne vous aime pas; vous vouelez des preuves, sans doute! Eh bien, partons enes semble ce soir... Je serai perdue, mais à vous.

a Refléchiscez, Norbert, il en est temps encore.

Demain il sera trep tard... »

C'était Mlle de Sauvebourg qui osait lui écrire!

Longtemps il tint les yeux attaches sur cette lettre, pour lui d'une si poignante éloquence, comme s'il eut espéré qu'elle trahirait quelque chose de la

pensée qui l'avait dictée. L'écriture d'ordinaire si ferme et si nette de Mile Diane était tremblee et confuse. Les trois derniers mots étaient presque illisibles. En plusieurs endroits, le satiné du papier était enlevé. Etaient-ce des traces de larmes ?

Mais l'écriture ment ; on peut mouiller du papier avec quelques gouttes d'eau.

Copendant il comprenait que, pour tenter cette démarche suprême, pour risquer l'humiliation d'un refus de sa personne, qu'elle offrait, elle avait du faire à son indomptable orgueil la plus horrible

violence.
— Si elle m'aimait pourtant!... murmura-t-il.
Il hésitait, oui, il hésitait, saisi de cette idée

qu'elle sacrifiait pour lui henneur, famille, fortune, qu'elle était à lui s'il la voulait, qu'il ne tenait qu'à lui d'être avant deux heures près d'elle, au fond d'une voiture, fuyant vers quelque pays nouveau; son cœur battait à rompre sa poitrine, quand, à cinquante pas sur la route, il aperçut un homme qui

s'avançait : son père. C'était la seconde fois que, par sa seule présence, M. de Champdoce triomphait des plus puissantes

séductions de Mile Diane.

— Jamais! s'écria Norbert — avec un tel emportement, que la fille de la mère Rouleau fit un fond

en arrière, — jamais! jamais!

Et freissant la lettre avec une rage inconsciente, il la jeta sur le chemin où Françoise la ramassa précieusement l'instant d'après, et se précipita vers son père. Le duc était alors remis de son attaque.

Remis... en ce sens, du moins, que la vie était sauve, qu'il se levait, marchait, mangeait et dormait comme avant.

Mais l'âme ne commandait plus au corps. L'in-

telligence, l'étincelle divine, paraissait pour toujours

Guidé par l'instinct, par une sorte de mémoire de Guidé par l'instinct, par une sorte de mémoire de la chair qui survit à la raison, il accomplissait mécaniquement une partie des actes qui lui étaient habituels. Ainsi, il faisait aux environs sa tournée quotidienne, il allait regarder les ouvriers travailler aux champs, il visitait les écuries et les étables, mais de ce qu'il faisait, il n'avait uulle conscience. Même cet état du duc avait soulevé des difficultés dont Norbert ne se fût pas tiré de sitôt saus l'aide

dont Norbert ne se fût pas tiré de sitôt saus l'aide de M. de Puymandour.

Mais cet excellent comte, naturellement actif, avait, en ces circonstances, réalisé des prodiges. Grâce à un conseil de famille et à divers jugements, il avait obtenu pour Norbert l'émancipation et le droit d'administrer provisoirement la fortune.

Ainsi donc M. de Puymandour était exactement informé, Norbert était bien forcé de se rendre.

Oh! bien simplement. A Paris, M. Octave était assoz lie avec le fils du marquis de Sauvebourg, et il l'a visité souvent pendant sa maladie.

er, et il s'est rendu à leurs désirs. Naturellement, il a vu Mile Diane, et il estrevenu

na à grands pas, le laissant planté au beau milieu le la ronte, immobile et muet d'étonnement.

remué, et il était furieux contre lui-même.

- Quoi!... se disait-il, après tout ce passé, je ne puis prendre sur moi de l'eublier!...Je sais qu'elle se jouait de moi ; je n'étais que l'instrument de son exécrable ambition; elle a froidement preparé l'assassinat de mon père, et je l'aimerais encore!... Ne suis je donc qu'un lâche! et, pour cesser de penser à elle, faudra-t-il m'arracher le

Aux tortures déjà insupportables de Norbert, s'ajoutaient, à cette heure, les plus horribles inquié-

et pressentait les plus affreuses complications. Tout tournait contre lui. Il lui semblait qu'il était comme enfermé dans un

service de son mari

Et Montlouis!... Quelle conduite tiendrait-il? Aurait-il le sang-froid et le tact nécessaires pour sauver une situation si délicate?

Que résulterait-il de ce rapprochement qui pa-

dans des circonstances éminemment favorables et qu'il réussira certainement.

Le National estime que le programme de M. Gambetta est peu avancé mais sage; il monte au pouvoir sous d'heureux auspices, ayant tous les éléments de succès en main.

Le Télégraphe énumère les services de M. Jules Ferry à l'instruction rublique et les millions votes pour la fondation de 7,500 écoles et la restauration de 3,500.

La Liberté dit que l'interpellation de la droite sé-natoriale que doit soutenir M. Buffet est inutile; le nouveau ministère ne s'est pas rendu responsable, du passéen déclarant ce qu'il compte faire dans l'a-

La Gazette de France remarque que la Chambre a supprimé la responsabilité ministérielle.

La Patrie croit que la République française_se fait illusion sur les triomphes de M. Gambetta. Elle trouve la situation plus difficile qu'on ne le pense.

Le Pays, à propos de l'incident de Mun, déclare que la minorité ne peut aimer M. Brisson, mais qu'elle l'estime pour l'indépendance de son caractère et sa fermeté dans sa manière de voir; si la majorité continue à être aussi intolérante, c'est qu'elle est adiote ou obéit à la peur.

EN AFRIQUE

Au Sud de Kairouan

Tunis, 10 novembre. —Les Zlass, qui s'étaient retirés des environs de Kairouan, sont sùre-ment près de Sidi-Ameur-ben-Hadjiba, au sud de Kairouan, ensuite à Lala et à Aïn-Beïda. Dans la ville de Kairouan, il y a des Zlass cachés, qui sont en relation avec les insurgés, servent d'espions à leurs frères et cachent chez eux et dans leurs caves des céréales. Il est facile de voir sur le visage des habitants de Kaiouan l'effet produit par la vue des Français. On y lit chez les uns un mécontentement bien marqué, fruit du fanatisme; chez quelques autres, l'anéantissement, et chez un grand nombre, la joie d'avoir enfin une solution.

J'ai des nouvelles d'Agsin-Ben-Messaï, qui partageait avec Ali-Ben-Amara (ne pas confondre celui-ci avec Ali-Ben-Amara des Ouled-Ayar) le commandement des Zlass. Aujour-d'hui, Ben-Messaï reste seul. Voici comment se divisent les contingents sous ses ordres dont une portion veut se soumettre et une portion hésite encore: 1,000 cavaliers et 3,000 fantassins des Ouled-ben-Zelit; 2,000 Souassi, cavaliers et piétons; 3,000 Ouled-ben-Said-Hami. La mort d'Ali-Ben-Amara a désuni ces diverses fractions.

La marche vers le Sud

Tunis, 11 novembre. - On assure que le général Saussier a quitté hier dans la matinée, Kairouan, se dirigeant vers Gafsa. La colonne Logerot partirait demain pour Gabès.

Le mouvement de soumission des tribus continue à s'accentuer.

Los élections israélites

Tunis, 11 novembre. — Dans l'élection qui a eu lieu hier du comité de l'Alliance israélite, les juifs n'ont élu que des personnes portées sur les listes françaises.

La liste italienne a échoué complètement. Un officier français a été élu membre du

A Sousse

Tunis, 11 novembre. - Une dépêche de Sousse dit que les arrivages ont permis d'amé-liorer la nourriture des soldats. L'état sanitaire est meilleur.

Les rebelles livrent combat à ceux d'entre eux qui marchent vers nos troupes pour faire leur soumission.

Le chemin de fer Decauville

Afin d'activer l'établissement du chemin de fer Decauville entre Sousse et Kairouan, le ministre de la guerre a permis au général Saussier de mettre à la disposition du directeur des travaux des travailleurs militaires.

Tout cela retarda un peu le jour du mariage. Il

arriva cependant.

Dès le matin, après une nuit épouvantable, Norbert avait été saisi par son beau-père. Livré ensuite

aux compliments et aux empressements des invités

qui arrivaient en foule, il n'ent pas une seconde de

à la mairie d'abord, puis à l'église. A midi, tout

Que lui importait, après cela, la magnificence qu'avait déployée M. de Puymandour! Un seul des événements de cette grande journée d'étourdisse-

événements de cette grande journée d'étourdissement devait rester gravé dans sa mémoire.

Un peu avant le dîner, on lui présenta Sctave de Mussidan, et, après l'avoir complimenté, le vicomte profita de la circonstance peur annoncer officiellement son mariage avec Mile de Savvebourg.

Cinq jours plus tard, les nouveaux époux étaient installés à Champdoce.

Pris entre une femme qu'il ne pouvait aimer, dont la tristesse mortelle lui semblait un reproche, et son père frappé d'imbécilité, Norbert était assailli d'idées de suicide.

Consumé de regrets et de remords, ne concevent

d'idées de suicide.

Consumé de regrets et de remords, ne concevant aucun but à donner à sa vie, n'apercevant pas de terme à son supplice, il s'affermissait de plus en plus dans son fatal dessein, quand un matin on vint le prévenir que son père refusait de se lever.

On envoya chercher le médecin qui jugea le duc an danger.

en danger. Une sorte de réaction, en effet, se produisait. Toute

Une sorte de reaction, en etiet, se produisait. Toute la jeurnée, la malade s'agita terriblement. Sa langue, qui étrit restée fort embarrassée, parut se dégager, et à la tombée de la nuit, il parlait librement. Et alors un délire effrayant s'empara de lui, et Jean et Norbert durent éloigner tout le monde.

Il y avait à craindre que le duc ne révélat le segret de son mal à chaque mement les mets de roises.

cret de son mal, à chaque moment les mots de poison

A onze heures, il monta en voiture. On le conduisit

réflexion.

DANS LE SUD ORANAIS

Le camp de Kreider

Alger, 11 novembre. - Tout est ici en excellent état. Les troupes sont logées sous de grandes tentes; des baraquements ont été construits. De nombreuses cantines fournissent des provisions de toute sorte. Le génie élève une redoute sur le mamelon qui commande les chott et domine les sources. L'eau est abondante, mais chargée de matières organiques qui empêchent de la conserver plus d'un jour. Le bois manque totalement. L'alfa est très éloigné; souvent les troupes sont obligées de ramasser le fumier des chameaux pour allumer les feux. La température, chaude le jour, est très froide la nuit.

Le chemin de fer s'avance au-delà des chotts à 48 kilomètres, jusqu'à l'endroit nommé Bou-Gueteau, où sont formés et d'où partent les convois de ravitaillement dirigés sur Mecheria.

Jusqu'à maintenant, et malgré certaines nouvelles de la presse algérienne, l'offensive, prise dans le Sud, semble devoir frapper dans le vide. Le plan attribué à Si-Kaddour-ben-Hamza serait d'attirer une partie des colonnes dans l'extrême Sud, au-delà de Figuig et d'attaque à fond pendant la nuit.

Je me suis rendu dans la journée au ksour des Ouled Khalifa, qui a été récemment razzié, et dont les habitants ont été chassés et dirigés sur le territoire de Tiaret. Les Khalifa ont témoigné des dispositions hostiles pendant l'incursion de Amama, et ensuite ils volaient les convois de Mecheria, d'accord avec les convoyeurs, qui enfouissaient, pendant la nuit, des caisses que les Khalifa venaient déterrer après le départ du convoi; 62 Khalifa seront dirigés sur Toulon. Deux ont été fusillés.

Les projets des dissidents

Oran, 11 novembre. — Si-Sliman est campé à l'ouest du Djebel ; Si Kaddour et Bou-Amema projettent d'attaquer les Cafaa ou les Ouleden-Nehar; toutes les précautions sont prises en vue d'éviter un coup de main.

Informations

Paris, 11 novembre,

Actes officiels Le Journal officiel publie la démission du cabi-

net.
Il publie aussi une circulaire de M. Cazot relative à l'application de la loi sur la presse.

- Le mouvement préfectoral et les décorations

annoncées ont paru également.
Le préfet du Gard est élevé sur place à la première classe de son grade.

M. Bacot est nommé conseiller de préfecture dans la Gironde et non dans la Haute-Garonne. M. Barbier est nommé président de chambre et M. Tanon conseiller à la cour de cassation.

- Par décrets insérés à l'Officiel, des médailles d'argent de 2 classe sont décernées à M. Ventejoul, camionneur à Lyon, à M. Beillacon et Bohrer, gar-diens de la paix à Lyon, et à MM. Juthier et Per-reton, mariniers à Saint-Pierre-de-Bœuf.

- Les électeurs d'Aix son! convoqués pour le 4 décembre pour élire un député.

Au conseil supérieur de l'Algérie

A l'occasion de la réunion prochaine du conseil supérieur de l'Algérie, il est question de modifier le décret du 11 août 1875, afin d'accorder au secrétaire général de l'Algérie le droit de siéger au con-

M. Constans à l'Elysée

M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu aujourd'hui à l'Elysée où il a eu avec M. Grévy un

long entretien. M. Constans a remis au président de la République les comptes de sa gestion.

Offenses au président

M. Gal, procureur de la République, vient d'ordonner, assure t on, des poursuites contre les nommés Cournet, Nymant et Martin, pour offenses envers M. Grévy, dans la réunion publique tenue discrebe de la contra la calla la faire de la contra la calla la faire de la calla l manche dernier, à la salle Lévis.

En Sorbonne

Dimanche prochain aura lieu à la Sorbonne la distribution des prix décernés par l'Association polytechnique.

Cette distribution sera précédée d'une conférence de M. Henri de Lapommeraye.

Les derniers arrivants de Nouméa On signale de Brest l'arrivée du transport le Tage, ramenant un dernier convoi d'amnistiés, qui étaient restés volontairement en Nouvelle-Calédonie.

Une statue à Proudhon

Un comité de députés, de conseillers municipaux de Paris et de publicistes vient de se former dans le but d'élever une statue à P.-J. Proudhon, à Besan-

con. Nous ferons connaître dans quelques jours la composition de ce comité.

Le procès du « Clairon »

La chambre des mises en accusation a décidé le renvoi devant la cour d'assises de M. Simon Boubée et de M. Labrousse, l'un rédacteur et l'autre gérant du Clairon, pour offenses envers la personne du président de la République.

Collision entre deux trains

Deux trains se sont tamponnés à Vidauban (Var); la voie est restée encombrée pendant quatre heures. Aucun voyageur n'a été blessé.

BOURSE DU BOULEVARD

PARIS V	Vendred	i 11 novembre 1	881	
3 010	86 80	Egypte	366	25
3 00 nouveau		Foncier	1725))))
$5 0_{[0} \dots \dots $	117 70	Panama))))	>> >
Italien	89 20	Lombards	308	75
Turc	13 57	Phénix))))))))
Extérieure	27 56	Alpine	285	3)
Intérieure	1910 10 10	Banque Hongro.	n))))))
Grand Téléphone)))))	Laenderhanck	1185	X
Chemins Turcs	54 1 2	- nouv))))	D X
Banque Ottom	708 75 [Suez	2435)))
Union	2400 »»	Rio	652	50
Crédit de France	930 »»	Ottoman	72	50

UN PROJET DE LOI CONTRE LES CÉLIBATAIRES

On assure qu'une société de pères de famille vient d'élaborer un projet de loi qui sera en-voyé à la nouvelle Chambre sous forme de pétition, pour demander que les célibataires des deux sexes soient astreint à un impôt dont le produit serait employé à dégrever l'agriculture et à donner des secours aux familles malheureuses.

D'après le projet en question, l'impôt serait ainsi fixé: à 30 ans, 5 fr. par an ; à 35 ans, 10 fr.; à 40 ans, 20 fr.; à 45 ans, 40 fr. et à

50 ans, 100 francs.

Nous doutons qu'il y ait rien de sérieux dans cette nouvelle et nous croyons que les célibataires n'ont pas trop à s'en inquiéter; mais si le projet de loi attribué à certains pères de famille venait à être présenté, ce ne sont certes pas les précédents qui manqueraient pour l'appuyer. Sauf quelques rares exceptions, le mariage

était obligatoire pour tous les israélites des qu'ils avaient atteint l'âge de vingt ans. A Sparte, les célibataires étaient notés d'infamie, ils étaient exclus des charges civiles et militaires, voire même des spectacles et jeux publics. Dans les autres républiques grecques, il y avait également des lois pénales contre le

A Rome, les lois ne se montrèrent pas moins sévères pour les célibataires. A chaque dénombrement quinquennal, les censeurs leur imposaient une amende, et après le siège de Verès, on vit Camille forcer les célibataires à épouser les veuves des citoyens morts en défendant la patrie.

César et Auguste firent des règlements sévè. res sur le même sujet. César donna des récompenses à ceux qui avaient beaucoup d'enfants; il défendit aux femmes de moins de 45 ans, qui n'avaient ni maris, ni enfants, de porter des pierreries et de se servir de litières. Les lois d'Auguste furent plus pressantes. Les gens maries durent, d'après elles, être préférés en toute occurrence à ceux qui ne l'étaient pas, et le citoyen romain qui avait trois enfants était exempt de toute charge personnelle. Quant aux célibataires, ils ne pouvaient pas hériter en bien des cas.

Une pénalité contre les célibataires ne sergiones de serg donc pas chose nouvelle; elle réjouirait men des maris : mais , mêm donc pas chose nouvelle, one injudicant members des pères et bien des maris; mais de la bien des peres et men des mans, mais de la prendre le projet de loi en question au sérieur il y a loin. La Chambre nouvelle a des chose de la légiférer contra de la legiférer contra de la legiférer contra de la legifére il y a 1011. La chambre d'a légiférer contre le plus pressantes à faire qu'à légiférer contre le compte le plus pressantes a rane qua regioner contre la réfractaires du mariage. Elle compte, d'all leurs, dans ses rangs un grand nombre de cos massieurs ne nous sont de cos massieurs ne nous de cos massieurs ne cos massieurs ne cos massieu célibataires, et ces messieurs ne nous semblen pas déjà si désintéressés qu'on puisse les supposer aux mamos poser capables de se frapper eux-mêmes.

ÉTRANGER

Suisse

La représentation nationale

La représentation nationale

Lausanne, 11 novembre. — Le nouveau conseil nationale

Lausanne, 11 novembre. — Le nouveau conseil national
du 30 octobre, compte 29 avocats, 25 conseillers d'hai
12 fabr icants, 7 présidents de tribunaux, 7 juges ausprofosseur, 1 directeur de chemin de fer, 2 ingénieur
à directeur d'hôpital, 1 maître-d'hôtel, 2 agriculteurs, i
cins, 1 procureur-général, 1 chancelier, 3 employès catonaux divers, 3 rentiers, 7 membres du conseil fédéral
7 députés ont le grade de colonel fédéral. On s'étona
que l'agriculture ne soit pas représentée dans une pla
forte proportion au sein de ce conseil.

Italie

Les armements

Rome, 11 novembre. — Dins sa dernière séance, la commission de l'état-major italien, réunie en délibération, discuté la nécessité de compléter les fortifications le luy des côtes d'Italie surtout en vue de la nouvelle situation à Tunis.

Allemagne

La retraite de M. de Bismarck Cologne, 11 novembre. — On mande de Berlin, le 10 m

Cotogret, 11 nocuments vembre:

Personne ne croit ici à une crise ministérielle.

On sait que l'empereur n'accepterait pas plus aujour.

d'hui que précédemment la démission du chancelle de

l'empire Malgre cela, l'article de la Post n'est pas sans but, d'autres symptômes semblent aussi indiquer que, si prince de Bismarck demande à se retirer, cette dem ches aura pour résultat une nouvelle augmentation à ses pourvoirs.

Le canal de Panama

Berlin, 11 novembre. — La Gazette nationale de Bella annonce que lord franville a demandé aux grandes passances européennes de répondre par une note identique à la circulaire de M. Blaine, concernant le canal de la nama. La note proposée repousserait poliment, mais fermement, les prétentions de l'Amérique à un protechrat exclusif du futur canal. Le successeur de M. de Bismarck

Rerlin, 11 novembre — La Deutsche Tagblatt assure que prince de Bismarck a fait connaître le nom de son a cesseur comme chancelier.

La maladie du grand-duc de Bade Une dépêche officielle annonce que le grand-duc de Bade est atteint du typhus et qu'il est en danger de mort.

Turquie

A propos du « Vulcain »

A Propos au « Vuicain »

Constantinople, 11 novembre. — A la suite de l'incident du steamer Vulcain, tous les navires venant de Constantinople sont obligés de produire, aux Dardanelles, une déclaration de chargement.

Les autorités turques voulaient exiger aussi une déclaration écrite du capitaine que le navire ne contenatancune matière explosible; mais quelques capitaines, notamment celui du vapeur français le Cambodge, ayant re fusé cette déclaration, les autorités n'ont pas insisté.

Les assassins d'Abd-ul-Azis

A la suite des bruits répandus sur la situation en Ambie, tous les coupables emprisonnés à la suite du procès d'Abd-ul-Azis auraient été retirés de Tail et embarqués à bord d'un vaisseau qui est actuellement i Dioddah. Dje**d**dah.

Etats-Unis

Le centenaire d'Yorktown

New York, 10 novembre. — Les fêtes du centenaire de Yorktown se sont terminées par un banquet et un bitrès brillants.

M. Outrey a prononcé la dissolution des délégalors officialles

M. Schilling part aujourd'hui pour la Franca M. Cuverville et Descamps partiront le 16; M. de bassa avec la Magicienne part pour les Antilles.

LA SITUATION EN ÉGYPTE

On mande du Caire, le 9 novembre :

Une nouvelle révolte des troupes paraissant imminente, le consul général américain Wocs a el une entrevue avec le colonel Arabi bey.

ou de parricide revenaient dans ses phrases incehérentes. Vers les onze heures, cependant, il s'était calmé et paraissait assoupi, quand tout à coup il se dressa sur son seant en appelant d'une voix forte: « A

Norbert et Jean se précipitèrent vers le lit et furent

Le duc avait repris sa physionomie d'autrefois, son œil brillait, sa lèvre tremblait comme lorsqu'il était irrité.

- Grace!... cria Norbert en tombant à genoux, grace, mon père! M. de Champdoce étendit doucement la main vers

lui. - Mon orgueil était insensé, prononça-t-il, Dieu m'a puni. Mon fils, je vous pardonne.

Le malheureux jeune homme sanglotait.

— Je renonce à mes projets, mon fils, je ne veux

pas que vous épousiez Mlle de Fuymandour, puisque vous ne l'aimez pas.

Norbert s'était à demi soulevé:

— Je vous ai obéi, mon père, murmura-t-il, elle

est ma femme. Le visage de M. de Champdoce à ces mots exprima

la plus affreuse angoisse; ses yeux roulèrent dans leur orbite, il raidit ses bras en avant comme s'il eût voulu écarter un fantôme, il d'une voix rauque il cria:
— Malheureux !... Trop tard !...

Une convulsion suprême le rabattit sur ses oreil-

lers; il était mort. S'îl est vrai que parfois, pour les mourants, le voile de l'avenir se déchire, le duc de Champdoce

XII

Repoussée par Norbert, brutalement chassée, mademoiselle Diane reprit, la mort dans l'ame, le che-

min de Sauvebourg, que l'instant d'avant elle par-courait palpitante d'espoir. L'apparition du duc de Champdoce l'avait terri-fiée. Elle comprenait l'horreur du crime, maintenant

qu'elle l'avait vu. Et elle courait éperdue, car il lui semblait que des voix effroyables se mêlaient aux mugissements de la tempête, et que dans les ténèbres, autour d'elle, des

spectres la menaçaient.

Mais son imagination n'était pas de celles qui restent longtemps frappées. Lorsqu'elle eût regagné sa chambre, sans bruit, comme elle l'avait quittée, quand elle eût fait disparaître ses vêtements souillés de bous et toutes les tracas de sa sortie alle comde boue et toutes les traces de sa sortie, elle commença à se remettre, et même ne tarda pas à soude ses terreurs.

Réfléchissant, elle se disait que, sans l'arrivée du duc, elle eut peut-être reconquis Norbert, et que désespèrer serait faiblesse tant que le « Oui » fatal ne serait pas pronencé.

Accablée de honte sur le moment, et frémissante. elle avait menacé Norbert. Plus calme à cette heure, elle sentait qu'elle ne pouvait prendre sur elle de le

hair.
Toute sa haine s'adressait à cette autre femme. cette rivale, cette Marie de Puymandour, qui avait été comme son mauvais génie. De celle-là, oui, il fallait se venger.

La voix secrète du pressentiment disait à Mlle Diane que c'était de ce côté qu'elle devait chercher des raisons de rompre ce mariage dont les bans avaient été publiés le matin même.

Mais, avant de rien entreprendre, connaître le passé dé Mlle de Puymandour était indispensable. Mlle Diane se jura qu'elle connaîtrait ce passé. Telles étaient les dispositions de Mile de Sauvebeurg quand on lui présenta le vicomte de Mussidan, l'ami de ce frère dont la mort la faisait si

riche.

Il n'accourait pas sur un avis de son père, all que l'avait charitablement supposé et dit M. de Puymandour. Le hasard seul le ramenait dans sa famille, 02

plutôt le désir d'obtenir de la munificence paler nelle de quoi éteindre quelques dettes devenues gênantes. Octave de Mussidan, à cette époque, réunissail à un degré supérieur, toutes les conditions qui, au début de la veue, promettent et même paraissent

assurer de longues années de bonheur. Grand, bien fait, doué de la plus heureuse physik nomie, ayant une santé de fere il avait en outre la avantages d'un beau nom et d'une fortune consideration

Deux femmes, qui étaient la grâce et l'esse mêmes: sa mère, une Rhéteau de Commarin eta mêmes: veuve de ce général de Sairmeuse, si fament cours la Rostouration glétalort chemides de son édusous la Restauration, s'étaient chargées de son édu-

cation sociale.

Envoyé à Paris à vingt ans, avec une pension assez forte pour y faire benne figure, il se trouta du premier coup, grâce aux alliances de sa famille, lancé dans la société du graad monde.

Mêlé aux viveurs de bonne compagnie du câlé de Paris, à une époque où les Septdeuil, les Maufort, les Dreycant et les Sarbovèze donnaient le 1019, il eut vite perdu le fonds de naïveté apporté de sa il eut vite perdu le fonds de naïveté apporté de sa

province, et conquis cette assurance qui donne la conscience d'une certaine supériorité et la domination des choses à demi faciles.

S'il est vrai que les gens heureux dont les désirs s'éparpillent en mille satisfactions sont incapables de septiments sérieux Octave de Muschdan devait de sentiments sérieux, Octave de Mussidan devait être à l'abri des orages d'une grande passion. Cependant il n'en fut son circi

Cependant, il n'en fut pas ainsi.

(A suivre)

eni

sio

M. Wolf lui a fait observer que sa conduite antégeure avait exactement été celle que les ennemis de Egypte pouvaient désirer et que les abus qu'il a oulu faire cesser étaient les résultats d'une tyranje plusieurs fois séculaire.

En conséquence, il fallait procéder aujourd'hui avec lenteur et méthode.

Arabi bey lui a répondu qu'il désirait, avant tout, constituer un gouvernement responsable, et m'il était prêt à mourir pour la réalisation de cette dée. Le kédive actuel est le premier qui ne soit ni sanguinaire, ni cupide. On peut donc compter sur lui pour l'application de ce plan.

Arabi bey a protesté, en outre, de son dévouement et de son respect pour le ministère actuel et de son intention de ne point se mêler à la politique étran-

A la suite de cette entrevue, Arabi bey s'est rendu auprès du kédive et du chérif, et a quitté ensuite le Caire. Le kédive et le chérif ont fait transmettre leurs

remerciements à M. Wolf, pour sa démarche qui a vraisemblablement conjuré une nouvelle crise. On croit pouvoir désormais compter sur Arabi-bey.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIM DU RHONE

LOIRE

10 no-

ation d

es pui lentique de P

aitan

ient à

ire de un bai

ations

MM.

t im-

, Puy

pater enues

ui, au issent

nsid

'6\$1¹⁾ 1 ^{61 93}

mellä

rouv

u café Mau-

de sa

nina

Echos parlementaires

Saint-Etienne, 11 novembre. — Voici comment
se répartissent les votes des députés de la Loire
relativement à l'enquête proposée par M. Clémen-

Ont voté pour : MM. Bertholon, Chavanne et Girodet. Ont voté contre: MM. Audiffred, Brossard, Le-

vet et Reymond. Ces mêmes députés ont — naturellement — voté

l'ordre du jour Gambetta. MM. Chavanne et Girodet ont seuls votés contre, M. Bertholon s'étant abstenu.

Obsèques de M. Boudarel

Les funérailles civiles de M. Boudarel, conseiller général, ancien maire de Saint-Etienne, ont eu lieu aujourd'hui à 3 heures. Plus de 2,000 personnes de Nous avons remarque plusieurs magistrats et notabilités locales. M. Girodet, député de la 2 cir-

notabilités locales. M. Girodet, député de la 2° circonscription, était venu de Paris tout exprès.
Plusieurs discours ont été prononcés. M. Marx,
adjoint, a rappelé les services rendus comme maire
en 1870-1871 par ce républicain ardent et dévoué.
M. Poupon, vénérable, a parlé au nom de la
Loge de l'Industrie.
M. Duchamp, maire de St-Etienne, a pris la parole au nom et comme doyen du conseil général, et
enfin M. Chesnel comme ami privé du défust.
Les assistants se sont retirés émus et impressionnés.

sionnés. Une quête dont nous ne connaissons pas encore le résultat mais qui a du être fructueuse, a été faite au profit du sou des Ecoles laïques.

Assises de la Loire

Conformément à l'ordonnance de M. le président de la cour d'appel de Lyon, les assises de la Loire, pour le 4 trimestre de l'année 1881, s'ouvrirent à Montbrison, le lundi, 5 décembre prochain, à 9 h.

M. Journel, conseiller à la cour d'appel de Lyon, assisté de MM. Blanc et Bouvier, juges au tribunal de première instance de Montbrison, présidera.

Arrestation

Une jeune fille de 18 ans, Marie Bernard, originaire de Montbrison, entrait, il y a environ deux mois, au service du sieur Pierre Bonnet, marchand ambulant, domicilié rue d'Annonay, 30, dont elle divir biotable la famma illigitime. devint bientôt la femme illégitime. C'est en raison de cette situation qu'elle crut pou-

voir s'approprier divers effets d'habillement et même

une somme de 10 francs.

Son seigneur et maître trouvant sans doute l'occasion bonne, s'en est débarrassé en la faisant arrê-

iserw

Nomination

Grenoble, 11 novembre. — Par décision de M. le ministre des finances en date du 9 novembre, M. Damour, receveur de l'enregistrement à Montfins (Gard), a été nommé receveur de l'enregistrement à Domène en remplacement de M. Pasquet, mis, sur sa demande, en disponibilité.

Certificat d'études primaires Pendant la session de 1881. les candidats qui se sont présentés pour le certificat d'études primaires, ont été, dans le département de l'Isère, au nombre de 1069 sur lesquels 754 ont été reçus.

Mutations dans la gendarmerie Par décision de M. le ministre de la guerre, M. Mourlot, brigadier à cheval, au Pont-de-Beauvoisin, est nommé maréchal-des-logis à Vizille, en rempla-

cement de M. Pecoud, admis à la retraite.

M. David Cavaz, gendarme à cheval, à St-Symphotien-d'Ozon, est nommé brigadier à cheval au Pont-de-Beau voisin.

M. Granger, gendarme à pied à St-Geoire, est nommé brigadier à pied, à Voiron (brigade de nouvelle state de la constant de la velle création).

Evasion à l'asile de St-Robert

Le nommé G..., agé de 25 ans, originaire du Grand-Lemps, s'est évadé de l'asile d'aliénés de St-Robert en escaladant le mur de l'établissement. Il a été retrouvé ce matin dans les rues de notre ville et conduit au bureau de M. le commissaire central.

Benoit Gaillard, voiturier, dormait d'un som-meil profond pendant la nuit du 7 au 8 courant dans une chambre d'un restaurant du cours Berriat. Profitant de ce sommeil, un malfaiteur lui a adroitement subtilisé une somme de 130 fr. Une enquête est ouverte.

Guet-apens et vol L'Île-Verte devient le quartier prédestiné des dé-

trousseurs de grands chemins.

Avant-hier, vers minuit, le sieur Jean Cuchet, voiturier à Vif, y a été conduit par deux individus qu'il avait rencontrés dans un café de la ville et en il avait rencontrés dans un café de la ville et en il avait con l'improvedence de montrer une certaine l avait eu l'imprudence de montrer une certaine somme d'argent qu'il portait avec lui.

Ses deux neuveaux compagnons lièrent conversation avec lui et après lui avoir fait prendre une con-sommation dans un autre café de la place Notra-Dame, ils le menèrent à l'Ile-Verte où, après l'avoir terrassè ils le dépouillèrent de son argent.

Ces deux malfaiteure sont activement recherchés.

Suicide

Mens, 11 novembre. — Le sieur Germain Roux, âgé de 31 ans, cultivateur à St-Baudeville-et-Pipet, a mis fin à ses jours en se pendant dans la journée d'avant-hier, à l'aide d'une grosse corde, à une des poutres du grenier d'un de son voisins.

Lorsqu'il a été découvert il avait cessé de vivre, et le docteur Sennebrier, qui avait été appelé n'a pu

que constater le décès.

Cet homme ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés et avait manifesté, il y a quelque temps, l'intention de se détruire.

Vols à la gare de Serezin

Serezin-sur-Rhône, 11 novembre. — Un ballot faisant partie d'un envoi de la maison Giroud et fils, de Serezin, et contenant 30 couvertures, estimées environ 450 fr., ainsi qu'une balle de farine, prove-nant de la maison Plantier, meunier, ont été volés dans la nuit du 5 au 6 courant sur le quai des marchandises de la gare par des malfaiteurs restés in-

Une enquête est ouverte.

SAONE-ET-LOIRE

Le crime de Chalon

Chalon-sur-Saone. — Le Conservateur, de Cha-lon réduit à néant le bruit que l'assassin de M. Marx serait arrêté.

« L'enquête sur l'assassinat de M. Marx se poursuit, et il ne paraît pas, dit-il, qu'elle soit à la veille de prendre fin par la découverte du coupa-

« Dire ce qu'il a couru de faux bruits depuis l'attentat, serait impossible. On a entendu affirmer que le meurtrier était arrêté. On a entendu affirmer que le meurtrier était un médecin, on indiquait sa que le meurtrer était un médetin, on indiquait sa résidence, les motifs qui avaient armé son bras. On allait plus loin encore, car on déroulait tout un roman qui faisait honneur à la puissance d'imagi-nation du public, dont les suppositions prenaient corps ainsi. Tout cela n'était que fables, et le témoi-gnage de l'ardent désir de ne pas voir demeurer impuni l'acte accompli avec tant de sagacité et de fureur. Nous avons laissé les recherches de la justice s'opérer avec le secret de l'impénétrabilité dont elle s'entoure, mais nous pouvons dire que ces recherches n'ont pas abouti.

nerches n'ont pas abouti. » D'autre part on raconte qu'un individu qui s'est suicidé, hier, dans un fiacre, à Paris, serait le meurtrier du substitut de Châlon-sur-Saône. De cette façon, l'enquête serait tout naturellement

BOUCHES-DU-RHONE

Un scandale à Marseille

Marseille, 11 novembre. — Le tribunal de com-merce a prononcé aujourd'hui la banqueroute de M. Mathieu Valéry, directeur de la Compagnie de est lancé contre lui par M. Mallet, juge d'instruction, pour émission de trois milliens de fausses traites antidatées, souscrites par lui après qu'il avait été révoque de la gérance.

Appelé, à vingt-quatre ans, à succéder à son père et à occuper une position de 150,000 francs par an, il avait en dix-huit mois dévoré 900,000 francs. Sa mère, née Piccionni, qui possède une grande fortune dotale, s'est retirée à Bastia, auprès de con pare

M. Mathieu Valery, qu'on appelait comte, est, dit-on, en Amérique. Tous les bateaux de la Compagnie ont été vendus à la Compagnie transatlan-tique.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Samedi, 12 novembre, 316 jour de l'année. Soleil : lever, 7 h. 06; coucher, 4 h. 22. Les jours baissent de 3 minutes.

Ephémérides (1690). -- Le maréchal Catinat prend Suze.

M. le maire a l'honneur de prier MM. les étudiants des Facultés de l'Etat de vouloir bien assister à la cérémonie officielle de la pose de la pierre commémorative des bâtiments affectés à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie et à la Faculté des sciences, quai Claude-Bernard, qui aura lieu le lundi 14 novembre courant, à 2 heures du soir.

Emprunt de Paris 1876

il a été procédé publidix noures quement, au Palais de l'Industrie, sous la prési-dence d'un conseiller de préfecture, au vingtième tirage trimestriel des obligations à rembourser pour Pamortissement de l'emprunt municipal de 1876.
Conformément aux articles 6 et 7 du cahier des charges, il a été extrait de la reue treize numéros

donnant droit, dans leur ordre de sortie, aux lots

ci-après: Le n· 236,385 100,000 fr. Le n· 152,727, 10,000 fr. Le n· 156,062, 5,000 fr.

Le n 130,022, 5,900 fr.

Les dix numéros suivants chacun 1,000 fr.:
133,263 — 17,170 — 230,769 — 31,022 — 106,429 —
113,183 — 3,529 — 225,208 — 5,700 — 227,957.

Le tetal des primes est de 125,000 fr., remboursa-

bles aux intéressés à partir du 25 courant.

Le ministre de l'intérieur, saisi de la question, a décidé que les veuves non remariées des victimes du coup d'État de décembre 1851 peuvent invoquer le bénéfice de la loi du 30 juillet dernier, même lorsque lour mariage est posterieur aux faits motivant leur réclamation.

loi ne contieut, en effet, aucune distinction à

cet égard.

Le Journal officiel a publié les états dresses par le ministère des travaux publics, en vue de faire connaître la situation, à la fin du troisième trimes-tre de l'année courante, des travaux de chemins de fer d'intérêt général déclarés d'utilité publique et non

livrés à l'exploitation, au 1° janvier 1880.

La longueur des lignes se trouvant dans ces conditions est de 8,073 kilomètres, savoir : 2,015 kilomètres de lignes concédées à exécuter entièrement par les Compagnies; 858 kilomètres de lignes con-cédées dont l'infrastructure est faite par l'Etat;

1,157 kilomètres de lignes rachetées, à construire ou à achever par l'Etat; enfin 4,051 kilomètres de lignes nouvelles à construire par l'Etat. Sur ce total de 8,078 kilomètres, 6,371 kilomètres

sont en construction et ont donné lieu à une dé-pense de 90,790,000 francs dans le troisième trimestre de l'année courante. A la fin de ce même trimestre. les travaux de construction de ces nouvelles lignes représentaient une dépense totale de 881 millions, 595,000 francs.

Enfin, si l'on compare les dépenses faites pendant

le troisième trimestre de cette année à celles du tri-mestre correspondant, en 1880, on trouve une diffé-rence, en plus, de 19,468,000 fr., en faveur de 1881.

Un concours d'animaux gras, de volailles, de semences, de produits et de machines agricoles, se tiendra au Palais de l'Industrie à Paris, du 6 au 15 février 1882.

Le programme du' concours, ainsi que des formules de déclaration à remplir par les expesants, sont déposés à la préfecture du Rhône (1.º division, 2. bureau), et à la sous-préfecture de Villefranche.

Voici quelques renseignements recueillis sur la récolte vinicole du Beaujolais, qui a été presque nulle.

On a vendu à Chénas du vin grêlé 210 fr. la

On a vendu a Chehas du vin greie 210 fr. la pièce avec fût; à Julliénas, qui a été épargné par la grêle, on a payé 200 à 215 fr., les hauteurs de Saint-Etienne et d'Odenas depuis 160 à 180 fr. Quant à la qualité, elle n'est pas ce que la tem-pérature sènégalienne de l'été pouvait faire espérer. Le rendement, dans l'arrondissement de Ville-franche, atteint à peine un cinquième d'année movenne. moyenne.

La qualité, en général, n'a pas le degré que l'on attendait, 1881 ne fera par suite nulle concurrence aux 1870 et 1874; peut-être en jugera-t-on mieux lersqu'ils seront bien dépouillés.

Quelques parties ont été déjà achetées par le commerce de gres et de détail, de 140 à 180 fr. en dehors des criste et de détail, de 140 à 180 fr. en dehors des criste et de détail, de 140 à 180 fr. en dehors des criste et de de le criste et de le criste et de de le criste et d

des crus classés. Au début, on a payé 8 à 10 francs de moins.

La quantité produite par les secondes cuvées au sucre ne doit guère être en dessous des premières. Bon nombre de propriétaires ont tenu la chose cachée le plus possible. Ces seconds vins servivont à la consommation locale et se vendront très bien ; remontés avec de beaux vins du Roussillon, ils feront un vin marchand; reste à savoir s'ils ont de

M. Journel, conseiller à la cour de Lyon, a été dé-M. Journel, tonsenier à la cour de Lyon, a été designé, par ordonnance de M. le premier président de la cour de Lyon, pour présider les assises de la Loire pendant le quatrième trimestre de 1881.

M. Journel sera assisté de MM Blanc et Bouvier, inges au tribunal de première instance de Monthyson.

Depuis quelques années des escrocs résidant en Espagne adressent des lettres à des personnes qui leur paraissent susceptibles de s'intéresser à leur situation, et dont ils trouvent les noms dans le calendrier des adresses. C'est généralement un haut fonctionnaire ou un général carliste qui a caché un trésor ou la caisse royale dans quelque gorge des montagnes. La conclusion est toujours la même: Envoyer une certaine somme pour venir en aide au malheureux proscrit qui se cache, et on partagera le

malheureux proscrit qui se cache, et on partagera le butin avec la personne charitable.

Ces jours derniers, les maires de France recevaient une circulaire d'un R. P. jésuite Fournier, détenu à Valladolid, qui a reçu en dépôt, lors de l'expulsion des membres de l'ordre, une malle renfermant des valeurs importantes, qu'il a soustraites à la rapacité des républicains en passant en Espagne. La malle est en gage; on devine le reste.

Pour peu que quelques centaines de maires se soient sentis touchés par le malheur de l'intèressant jésuite, il aura fait une belle opération. Nous saisissons cette occasion de mettre le public en garde con-

sons cette occasion de mettre le public en garde contre ce genre d'escroquerie, pratiqué très en grand,

Rixe sanglante

Il s'agit encore d'un Italien qui a joué du couteau, suivant la déplorable facilité des gens de sa na-

Cet individu se trouvait avec un de ses camarades au restaurant Buisson, à l'angle de la rue Sainte-Elisabeth et de la rue Mazenod, restaurant tenu par deux femmes dont l'une fait la cuisine et l'autre sert les clients, revêtue d'un costume masculin. Ayant voulu prendre avec cette dernière quel-

rebuffade, à laquelle il se préparait à riposter, lorsqu'un consemmateur, M. Berger, camionneur, demeurant rue de la Cité, à la Part-Dieu, crut de son devoir d'intervenir. Mal lui en prit, l'Italien, tirant propagateur de sa poche le lui plopaga dans le dou un couteau de sa poche, le lui plongea dans le dos et prit aussitôt la fuite.

Pendant qu'on secourait la victime, qui était tombée baignant dans son sang, des soldats du poste de la Part-Dieu se mettaient à la poursuite du coupable et parvenaient à l'arrêter dans une maison voisine où il s'était réfugié.

Cet individu, conduit au poste, a successivement donné divers noms; mais on ne tardera pas à être üxé sur son identité, car il était employé récem-ment, paraîtil, à la Compagnie lyonnaise comme palefrenier.

La victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu. Quoique son état soit assez grave, on ne désespère pas de la sauver.

Le sieur Jean-Baptiste Comte, âgé de 40 ans, demeurant à Oullins, manœuvre au service de M. Pangaud, entrepreneur au chemin de fer, a été victime, hier à 1 heure du soir, deun fatal accident.

Ce malheureux ayant voulu traverser la voie, au moment où l'on procédait au raccordement de deux tronçons de trains, sans tenir compte de l'avertis-sement des ouvriers qui manœuvraient, a eu la poitrine prise entre deux tampons, et la jambe gauche fracturée par la roue d'un wagon. M. le docteur Dublassy aussitôt prévenu, ne put que constater le décès. La mort, produite probablement par une hémorrhagie interne, avait du être instanta-

L'enquête faite aussitôt par M. le commissaire de police a établi d'une façon certaine que ce terrible accident ne pouvait être attribué qu'à l'imprudence

M. Antoine Aulas, agé de 24 ans, voiturier au service de M. Brunier, rue de la Vieille, conduisait hier un camion lourdement chargé de sacs de fari-ne, lorsqu'il fit un faux pas et tomba devant une des roues qui lui passa sur la jambe droite. Relevé et transporté par des témoins de l'accident

à la pharmacie Martel, on s'aperçut qu'il avait une fracture de la jambe. Après avoir été l'objet d'un pansement provisoire, il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Une dame Billaud, demeurant cours Morand, 10, traversait hier la chaussée, près la station des tram-ways, lorsqu'elle a été renversée par un cheval, monté par un cavalier. Celui-ci, sans se soucier de sa victime, a piqué des deux et n'a pas tardé à dis-

Des témoins de l'accident transportèrent Mma Billaud à la pharmacie Chapelle, où l'on constata qu'elle n'avait heureusement reçu que des contugions peu graves au côté gauche. Après avoir reçu quelques soins, elle a pu regagner son domicile au bras de son mari qu'on s'était empressé d'aller qué-

Le sieur François Gerriet, âgé de 28 ans, garçon de café, chez M. Lorioz, place du Pont, 6, a disparu dans la nuit du 8 au 4 courant, sans que l'on puisse se rendre compte du motif d'une absence aussi pro-longée. On craint qu'il n'ait été victime de quelque

accident.
Voici son signalement: Taille 1 m. 79, cheveux et sourcils noirs, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton roud, visage ovale. Il était vêtu d'un paletot, d'un gilet et d'un panta-

lon de drap gris, coiffé d'un chapeau de feutre noir, ferme melon et chaussé de bottines.

Le sieur Roth, domestique chez M. Blum, chemin de Sciut-Just, a fait une trouvaille assez embaras-sante. Il s'agit d'une vache, qui fuyant sans doute l'abattoir voisin, errait la nnit dernière dans la rue de la Pyramide.

Il a conduit la bête chez son patron où elle est tenue à la disposition de son propriétaire.

Le nommé Louis F..., revendeur, rue de la Thi-baudière, a été arrêté, hier, par les agents pour es-croquerie, sur la réquisition de M. Poulenas, mar-chand de cuirs, rue de la Part-Dieu.

Ce dernier lui avait confié une machine à dévisser de la valeur de 400 fr. pour la dégraisser, et F... n'a rien trouvé de mieux que de la vendre à vil prix, à un revendeur de la rue de la Thibau-

Mile Eugénie Poupon, demeurant rue Boileau, 136, avait confié, il y a quelque temps, des draps de lit à ourler à une femme P..., demeurant à la Croix-Rousse, et depuis, malgré d'incessantes réclamations, n'avait pu rentrer en possession de sen bien, et pour cause.

La femme P... ayant un jour besoin d'argent, n'avait rien trouvé de mieux que d'engager les draps au Mont-de-Piété; elle consentait pourtant à rendre les reconnaissances.

Mile P... la trouva mauvaise, et déposa une plainte contre l'indélicate ouvrière, qui est activement recherchée par les agents.

Société de Tir du 109 territorial

Pont-de-Chéruy (Isère). — Dimanche 13 novembre, der-nière journée du concours de fin d'année. mere journée du concours de in d'année. Le conseil d'administration a l'honneur d'inviter à cette séance tous les sociétaires de Lyon et de Vienue. One réduction de 50 0/0 sera accordée sur l'Est-Lyon, à tous les sociétaires munis d'un bulletin d'invitation, qu'ils peuvent se procurer chez M. Gonon, 8, rue Jean-de-Tournée.

L'Avenir des Travailleurs

(Société de retraite pour la vieillesse)
L'administration prévient les sociétaires que la colisation mensuelle aura lieu le dimanche, 13 novembre courant, de 11 heures à l'heure, au siège de la Société, 20, rue Port-du-Temple.

Classe 1881

Les jeunes gens faisant partie du 1 ·· arrondissement et appartenant à la dite classe sont convoqués à une réunion privée qui aura lieu le dimanche 13 novembre 1881, à 11 h. précises du matin, à la brasserie Winckeler, Boulevard de la Croix-Rousse.

La Commission F. GUENY, André DAMAS, TRABET.

Nous sommes à l'époque de l'année la plus pernicieuse pour les rhumatisants. A cet effet, on ne sourait trop recommander l'usage de la flanelle végétale, huile et ouate de pin de Schmidt-Verrier, place Bellecour, 5.

CRISES WERVAUSES guéries par correspondance Le médecin spécial D' KILLISCH, à Dresde-Neustadt (Saxe) Cause de grands succès(8,000)Méd¹¹e d'or de la Société scient, à l'arix

OBSERVATOIRE DE LYON

Bulletin Météorologique

Lyon, 11 novembre, 1 h. soir. Température: La pression augmente sur l'Espagne et diminue sur la mer du Nord et l'Europe centrale; le vent a dés-lors tourné au nord, et vers minuit, le ciel s'est couvert d'une mince couche de nuages, qui persiste encore ca matin encore ce matin. Temps probable : assez beau, brumeux le matin.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 11 novembre, 11 h. 40 soir.

CONSTITUTION DU CABINET

Un de nes correspondants parisiens nous télégraphie: Le cabinet a été définitivement constitué aujourd'hui, à trois heures, mais le nom des titulaires sera sculement connu nu moment de la publication à l'« Officiel», qui peut avoir lieu demain. Fous les membres du nouveau cabinet ont pris l'en-gagement de ne rien divelyguer avant l'heure.

NOUVELLES DIVERSES

La gauche senatoriale s'est occupée dv. projet modifiant la durée des heures de travuil dans les manufactures.

Le groupe est en majorité hostile au projet comme contraire à la liberté du travail.

-- On'est fort étonné qu'il ne soit prus question de M. Paul Bert ponr l'instruction publique. — Il est toujours question de la prorogation des Chambres du 25 novembre j'asqu'au mois

- L'incident austro-italien est clos, mais il prouve le peu d'importance de l'entrevue de

Dans la réunion des ministres anglais, il a été décidé de conserver le statu quo en Irlande.

Quatre mois sur un glaçon

Quatre mois sur un glacen

Passer quatre mois sur un glacen, dans la mer glaciale, est une aventure assez extraordinaire qui vient d'arriver à des pècheurs du cercle d'Onéga, écrit-on d'Arkhangel à la Gazette de l'Allemagne du Nord:

Sept habitants du village de Durakow étaient partis en bateau le 3 l'évrier, pour aller chasser les animaux marins, emportant avec eux des provisions et des appareils de chasse et de pècho.

Le même jour, ils descendirent sur un grand glaçon nottant, et s'y établirent pour commencer leur pèche; ils y restèrent tranquillement jusqu'au 1·· mars, ou, par suite d'une tempête, le glaçon iut submergé par les vagues glacées de l'Océan, de sorte que les chasseurs durent se réiugier dans leur bateau.

Heureusement, le vent ne dura pas longtemps et ils purent s'installer de nouveau sur leur glaçon.

Durant quinze jours et quinze nuits ils ellèrent à la dérive le long des côtes jusqu'au moment où le glaçon se trouva subitement entraîné vers la haute mer.

Il ne restait plus aux malheureux naniragés qu'à être engloutis, si leur navire de glace venait à s'entr'ouvrir, ou à périr de faim et de froid s'il continuait sa marche à travers l'Océan loin de toute terre habitée.

Ils ne savaient où ils allaient, et il y avait vingt jours qu'ils voguaient ainsi sur les eaux remplies de banquises, lorsque, le jour de Pâques, ils aperçurent la terre. C'était la pointe de Kanin; mais ils ne purent aborder. Leur joie fut de courte durée; un vent violent du sud les poussa de nouveau vers la pleine mer. Leurs vivres s'épuisaient; ils ne pouvaient se procurer d'autre nourriture que des phoques ou des veaux marins. Ils passèrent encore six semaiaes dans cette horrible situation.

Enûn le 27 mai ils aperçurent une autre fois la terre. C'était la même painte de Keviire le autre fois la terre.

tuation.

Enfin le 27 mai ils apercurent une autre fois la terre, c'était la même pointe de Kanin; le courant entraîna leur glaçon jusqu'à l'embouchure du fleuve Stelbowo. C'est lá que leur odyssée s'est terminée; aprés avoir été ballottés quatre mois sur les flots de l'Océan glacial, où la mort les menaçait à chaque instant, ils ont pu gagner le rivage et trouver l'hospitalité chez les Samoyèdes.

Scandale à Bordeaux

La population de Bordeaux est vivement émue par un scandale dont les auteurs sont une bande de jeunes gens de cette ville, joyeux viveurs, appartonant la plapart à des familles clèricales ou légitimistes.

Ils ont pénétré, il y quelques jours, dans la demoure d'une femme, ont brisé les meubles, pillé la cave et accompli les plus folles orgies.

La police s'est mêlé de l'affaire, une enquête est ou-

Il paraît que quatre de ces individus, craignant les conséquences que pourrait avoir une telle conduite, ont quitté la France.

Chinois et pompiers

Des Chinois venus en France pour être expédiés au Sénégal, où ils vont travailler à la ligne du chemin de fer, sont en ce moment casernés à Toulon, au milieu des équipages de la flotte.

Par ordre du ministre de la marine, une somme de 1,500 francs avait été remise aux che's de chantiers, qui devaient la répartir équitablement, à titre d'avancss, aux

coolies.

Plusieurs Chinois trouvant la répartition mal faite, une véritable émeute aurait eu lieu si l'officier de service, après avoir fait arrêter les meneurs, n'avait eu l'ingénieuse idée de commander aux soldats de garde d'asperger les mutins à l'aide d'une pompe à incendie, qui, narrêt-il a poéré des merveilles paraît-il, a opéré des merveilles.

Les dettes de seu le roi Victor-Emmanuel

Le roi Humbert s'occupe activement de l'extinction des dettes de son père. Il a, dans le but de réaliser des économies, réduit d'un tiers les écuries royales, plusieurs châteaux royaux sont en vente. Le roi voulait même louer son palais de Venise, mais le président du conseil est Intervenu, craignant une interpellatien au Parlement. Le palais de Sira, près de Venise, a été vendu à une société, à la condition que les statues qui s'y trouvent y seront conservées. Ce palais à été habité jadis par Napoléon. Napoleon.

Une singulière réclame

Lies réclames de sacristie sont toulours amusantes.

El Cittadino, un journal clérical de Brescia, donne en primo... la bénédiction du pape!

Léon XIII a solenellement promis dans son consistoire du 17 octobre, d'appeler les grâces du ciel sur les familles de ceux qui prendront un abonnement d'un an.

Le journal néglige de dire si les abonnements de trois ou de six mois donnent droit aux mêmes faveurs.

Ceux-la n'auront probablement qu'une demie eu qu'un quart de bénédiction.

Ce serait mince.

Les obsèques d'un derviche

Le cheik Hussein-Aga vient de mourir au Caire à l'âge

Le cheik Hussein-Aga vient de mourir au Caire à l'âge de soixante-quatorze ans.

Le corps a été lavé par les ulémas, enveloppé dans le turban que le saint homme a porté depuis sa quatorzième année et qui a fait sur la tête de celui-ci plusieurs pelerinages à la Mecque et Médine.

Le convoi funèbre était précédé de trois chameaux chargés de victuailles; venaient ensuite trois builles gras et derrière quelques centaines de derviches qui hurlaient plutôt qu'ils ne chantaient.

Le corps était porté sur une civière, derrière laquelle cheminait encore un peloton de derviches, puis trente voitures de dignitaires, princes, etc. Sur le parcours du convoi on brûlait de l'encens.

Au cimetière on a distribué les victuailles aux pauvres, les buffles ont été abattus, la chair en a été rôtie séance tenante et distribuée aux derviches.

Une prière peur le repos de l'âme du défunt a clôturé cette cérémonie.

cette cérémonie. Toute bizarre qu'elle peut paraître, elle ne diffère pas essentiellement de celles usitées dans l'Occident; il y a une différence, c'est que les pauvres y on trouvé leur

Mots de la fin

Un mot de M. Pailleron. L'auteur du Monde où l'on s'ennuic, faisant ses visites de

candidat à l'Açadémie, arrive dernièrement chez M. Re-

nan.
Une demestique annonce; le maltre de la maison, qui travaillait devant son bureau, se lève, et, après les saluts d'usage:

— Prenez donc une chaise, dit-il au visiteur.

— Pardon, répond celui-ci, mais c'est un fauteuil que je viens vous demander.

Un mot attribué, par le Passant, au docteur Bouillaud, qui vient de mourir. Il causait avec un jeune homme qui allait prendre des inscriptions à la Faculté de médecine. — Prenez garde, dit-il, en souriant, la médecine ne fait pas plus vivre les médecins que les malades.

La jeune Alice a le nez piongé dans un livre, au moment où sa mère entre dans sa chambre. Elle cache précipitamment le volume.

— Que lisais-tu là ?

— L'Histoire sainte, mannan.

— Ah loù en étais-tu?

— An moment où Faublas entre dans le ventre de la baloire.

SPECTACLES DU 12 NOVEMBRE

Théatre des Célestins

Aujourd'hui, samedi, à 7 h. 12: 1. Trop de steurs. 2. Les Pattes de Mouches.

Edgard et sa bonne, vaudeville en un acte.

Théatre-Bellecour Relâche pour répétitions générales. — Réquyerture le 16 novembre 1881 pour les repésentations de Mme Judic. Theatre Delille (Cours du Midi)

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié des plus di-

Casino rue de la République

Fous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2. Orchestre sous la direction de M. Léone.

Scala-Bouffes
Tous les soirs, grand concert varié.

Alcazar Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansan-

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture, et qui veulent être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'abonner à la

Gazette agricole et viticole

journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le Comité d'études et de vigi-

lance pour la destruction du phylloxera dun le département du Rhône, pour la reproduc tion de tous ses documents, rapports, procès verbaux, etc...

On s'abonne au bureau du journal, à L y_{0n} rue de la Bourse, 14.

Prix: **S francs** par an

Assurances avec extinction de la prime rente éventuelle. — A 35 ans la prime et rente éventuelle. — A 35 ans la prime viagère assurant F. 10.000 est à la New. York de F. 264; aux Cies françaises, de F. 284. Veut-on n'avoir à verser que 20 primes, au plus, on paiera F. 341 à la New. York, ou F. 357 aux Cies françaises, Enfin en versant F. 411, non-seulement on n'a plus rien à payer après 20 ans, mais on plus rien a payer apres 20 ans, mais on reçoit alors une *Rente viagère* égale à la prime annuelle versée. Combinaison spéciale à la **New-York**, Cie d'Assurances sur la vie, fondant 2012 millions statements. dée en 1845 et possédant 224 millions réalisés, Paris, 19, Avenue de l'Opéra.

A Lyon, M. Boutheon, docteur Part., 3, r. de la République.

BOURSE DE LYON

| Rentes | Second | Comptant Action | Second | S Du 11 Novembre 1881

 Paris-Lyon-Medit.
 1705

 #eciété Autrichienne
 717 50 Loire.

 Lombard-Vénitien
 313 75 Saint-Etienne

 %aragosse
 570

 *Rhone-et-Loire 40/0.506

 *Word-Espagne
 ** Paris-Lyon-Méditer.

 8usz.
 **

Le rédacteur gérant, P. ANNEQUIN.

Lyon. — Imprimerie du Républicain du Rhône 18, quai de l'Hôpital.

ANNONCES

ON DEMANDE A louer

Un appartement de 4 pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3" ou 4. étage, Ecrire à l'Agence Four-nier, 14, rue Confort. — n. 2287.

ON DEMANDE A louer

Un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une Société de Secours mutuels. Adresser les offres à la 112 Société des commis et employés de commerce, 3, rue Stella.

Perdue

Une Clef Fichet dans la rue Cen-trale ou St-Pierre. Prière de la rap-porter à la conclerge, 6, r. du Plâtre.

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER

Difenseur, guido independant de l'Apargas patie au point de fus exclusif des intéréis français PARAIT LE DIMANCHE — 62 x - DE 16 GRANTES PAGES Emprimé en curactères asurs, evec Supplément de doubles en contes conscions expenses

Tout ce que l'épargne nationale doit connaître et faire, unur úthauper aux piéges de la spéculation anti-francalse, est indiqué par le JOURNAL de la ROURGE, ouvertement décit à à l'affranchir de toutes influences étrangères et hostiles aux institutions de la France. firenchie de toutes influences étrangéres et hostiles aux institutions de la France.

F. A. T. Il frame tours les Journaises Financiers;

Il public tour les Timmes;

Il fonne le couple reciu de toutes les Aussunhitées d'Action Datres;

Il fonne le couple reciu de toutes les Aussunhitées d'Action Datres;

Il fill (typene du priement de tours les Coupons;

Il réplage les Ations de toutes les Bociétées;

Il indice les Arbitrages et les Pincernentes de Toutes

Il est de de les Arbitrages et les Pincerness de Toutes et d'Aussurances;

Il es deur de le le la Ations de Bociétées au complant et à Leons.

Frances franc d'autreur madeire M. Fills Albes, Brootses guernes de les Aussurances de Toutes et d'Aussurances de le la Aussurances de les Aussurances

Condinues l'union financière quaquanal de la bourse PARIS -- OJ, Fur do Pichetter, 63 -- PARIS BOTA -- Breed trance, and demands, d'un Neuero spini ROMANIMENTALIS



Brochare expédiée gratuitement. S'ader à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (14º Annés) 26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (PRÈS LA BOURSE) Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME

A LOUER IMMÉDIATEMENT

NLOCAL

sis quai de l'Hôpital

Comprenant un magasin au rez-de-chaussée et plusieurs pièces à l'entresol.

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

O/ de Rever 50 of Reven CAPITAL GARANTI DI SPONIBLE Upération sérieuse

et SANS RISQUE DEMANDER RENSEIGNEMENTS LA CAISSE SYNDICALE 30, Avenue de l'Opéra - Paris



sont guéris promptement par le vrai bain résinue, médication sans rivale. Rus de Vandome, 76,(Brotteau

AN

Ce Moniteur

Propriété de la SOCIÉTÉ NOUVELLE, Capital 20 Millions

Tous les Samedis SEIZE GRANDES PAGES et tous les Tirages LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1. | PARIS, 52, rue de Châteaudun.

FR. PAR M M

d'Hiver

VIIIAIN								
PARIS	DÉPARTS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS 3,35	DIRECT 9,03	OMNIBUS 11,10	MIXTE	
MARSEILLE	DÉPARTS	RAPIDE 4,16	omnibus 5,32	EXPRESS 7,20	DIRECT 7,34	EXPRESS 40,05	MIXTE 10,20	
GENEVE	DÉPARTS	5,45	5,55		7,45	9	11,45	
BOURBONNAIS	DÉPARTS		5,33	8,40			11.38	
BESANÇON	DÉPARTS		5,45	5,55	7,45	9	11,45	
GRENOBLE	DÉPARTS	5	_	7,10		11,55	-	
CHAMBERY	DÉPARTS	5,45	_	5,55	7,45	9	11,45	
MONTERISON (St-Paul)	DÉPARTS		6,05	Charbonn.	8,48	11		
ST-ETIENNE	DÉPARTS	5,09		7,30	-	11,44		
LES DOMBES	DÉPARTS	6,06	_		6,55		10,21	

STURIOUS DEVINERALIS									THE PARTY NAMED IN COLUMN
2,32	OMNIBUS 2,50	OMNIBUS 4,38	MIXTE 5,28	EXPRESS 7,10	DIRECT 7,22	MIXTE 8,50	EXPRESS 11,10	OMNIBUS 11,30	RAPIDE 1,01
MIXTE	OMNIBUS 1.10	MIXTE 2,10	4,45	OMNIBUS 6,08	MIXTE 6,30	DIRECT 8	MIXTE 10.43	9,56	
3,30		5			8,05		_		
2,39		3,22		3,45			6,15		
3,30		8,05							
4,52			6,16			9,15			
3,30		5			8,05				
12,12	2,10 Charbonn.	3,33	4,58	6		6,32	<u>-</u>		
	1,44		3,45		5,55		7,01		
		1,40			5.40	_		, <u> </u>	-

SOIR